Organisme de formation professionnelle continue
Numero agrément 91 30 03332 30
France : +33 (0)188 24 70 33 / 34
Site : www.oo2.fr
Mail : contact@oo2.fr

Maîtrise des techniques de consolidation comptable

Date et durée

Code formation : MTCC
Durée : 3 jours
Nombre d'heures : 21 heures

Description

La consolidation comptable est un **processus financier complexe** permettant aux entreprises détenant des filiales, des succursales ou des coentreprises de regrouper leurs états financiers individuels en un ensemble consolidé. L'objectif d'une consolidation est de présenter une vision financière complète et précise de l'ensemble des sociétés du groupe, plutôt que de traiter chaque organisme de manière isolée. Elle contribue également à assurer **une transparence et une exactitude des informations financières** fournies par l'entreprise.
En participant à cette formation destinée aux professionnels de la comptabilité et de l'audit, vous maitriserez la consolidation des comptes, **de la réglementation aux états financiers consolidés**.
Structurée en 6 modules, elle combine théorie et pratique pour vous permettre une compréhension approfondie des techniques de consolidation.

Pour **les consolidateurs, les responsables comptables** et les autres acteurs de la finance, cette formation est un véritable atout.

Objectifs

A l'issue de cette **formation en consolidation comptable**, vous atteindrez les objectifs suivants :

- connaître les réglementations et les processus de la consolidation comptable ;
- effectuer des opérations préparatoires à la consolidation des comptes ;
- effectuer des opérations de consolidation pour un groupe ;
- présenter des états financiers consolidés et des notes annexes.

Points forts

Des cours avec des exemples concrets, des études de cas et des mises en pratique sont proposés afin de vous familiariser avec les concepts de la consolidation des comptes et de renforcer votre compréhension.

Modalités d'évaluation

Travaux Pratiques
Etude de cas

Pré-requis

Suivre la **formation techniques de consolidation comptable** ne nécessite aucun prérequis.

Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- les consolideurs et les gestionnaires comptables chargés de la préparation des états financiers consolidés ;
- tous professionnels de la comptabilité et de la finance qui souhaite acquérir de nouvelles compétences.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Comptable
Auditeur interne / externe
Directeur financier

Programme

Module 1 : généralités et cadre conceptuel

- Introduction à la consolidation des comptes (définitions, objectifs et enjeux).
- Les obligations légales et les normes applicables.
- Les principaux concepts et terminologies en consolidation des comptes.

Module 2 : détermination du périmètre de consolidation

- Les critères de sélection des entités à consolider.
- Les méthodes d'évaluation de l'influence et du contrôle.
- Le traitement des participations et des intérêts minoritaires.

Module 3 : application des techniques de consolidation

- Présentation et comparaison des différentes techniques de consolidation (intégration globale, intégration proportionnelle et mise en équivalence).

Travaux pratiques :

- Études de cas et exemples d'application.

Module 4 : retraitement des états financiers individuels

- L'identification et la correction des divergences entre les normes comptables.
- Le retraitement des actifs, des passifs, des produits et des charges.
- L'harmonisation des méthodes comptables.

Module 5 : opérations de consolidation

- L'élimination des transactions intra-groupe.
- Le traitement des écarts de consolidation.
- L'élimination des participations.
- La répartition des capitaux propres consolidés (part du groupe et intérêts minoritaires).

Module 6 : publication des états financiers consolidés et des notes annexes

- La structure et le contenu des états financiers consolidés.
- La rédaction et la présentation des notes annexes.
- Les points d'attention et les bonnes pratiques.